

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Monteur audiovisuel

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	1/28

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Monteur audiovisuel

Sigle du titre professionnel : MAV

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 323t - Montage, éclairage, prise de vue et prise de son-

Code(s) ROME : L1507

Formacode : 46277, 46257, 46267

Date de l'arrêté : 20/02/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 24/02/2024

Date d'effet de l'arrêté : 12/05/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014> , rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel MAV

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	3/28

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Configurer une station de montage Préparer les médias d'un montage audiovisuel Monter des sujets d'information courts Modifier et optimiser un montage Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage	04 h 00 min	A partir d'une consigne écrite qui présente les instructions et les intentions narratives et esthétiques du sujet d'information court, le candidat réalise le montage d'un portrait. Le candidat vérifie les paramètres et les périphériques de la station de montage. Il importe et organise les rushs, les fichiers sonores et les éléments graphiques pour le montage du portrait.- Le candidat procède à un montage image et à un pré-mixage son. Il réalise l'habillage du sujet d'information court. Il enregistre le projet de montage et l'export vidéo (PAD) sur un serveur ou un disque dur externe. Durée des rushs mis à disposition du candidat : de 35 à 45 minutes maximum. Durée du sujet d'information court réalisé par le candidat : de 3 minutes 30 à 4 minutes maximum.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Préparer les médias d'un montage audiovisuel Monter des sujets d'information courts Monter des programmes de fiction courts Modifier et optimiser un montage Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage	00 h 40 min	Temps 1 : 10 minutes maximum. <ul style="list-style-type: none"> Le candidat présente au jury le montage réalisé lors de la mise en situation professionnelle et ses choix techniques, narratifs et esthétiques. Temps 2 : 30 minutes maximum. <ul style="list-style-type: none"> A partir du visionnage de l'export vidéo (PAD) et de la timeline du projet de montage sur le sujet d'information court, le jury questionne le candidat. Le jury questionne le candidat sur la compétence « Monter des programmes de fiction courts ».
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Monter des produits courts à finalité commerciale Réaliser un étalonnage Concevoir et réaliser un compositing	00 h 40 min	Le candidat réalise et présente 4 livrables sous forme d'export vidéo (PAD). Après le visionnage de chacun des livrables et de la timeline avec le candidat, le jury le questionne. - Livrable 1 : <ul style="list-style-type: none"> Le candidat présente le montage d'un teaser ou d'un film publicitaire. Durée du teaser : de 10 secondes à 20 secondes maximum. Durée du film publicitaire : de 30 secondes à 40 secondes maximum.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	4/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			- Livrable 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat présente le montage d'une bande annonce d'un film. • Durée de la bande annonce : de 50 secondes à 1 minute 30 maximum. - Livrable 3 : <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat présente une séquence compositing. • Durée de la séquence : de 20 secondes à 2 minutes maximum. - Livrable 4 : <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat présente l'étalonnage d'une séquence montée. • Durée de la séquence : de 20 secondes à 3 minutes 30 maximum. • La séquence est composée de 8 plans minimum.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie : <ul style="list-style-type: none"> • La compréhension du métier et de son contexte d'exercice par le candidat. • La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle du métier par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 40 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Compte tenu de la nature et du volume des fichiers utilisés pour la mise en situation professionnelle, le centre organisateur doit faire la demande d'épreuves au minimum 3 mois avant la date de la session pour organiser le plateau technique conformément au référentiel d'évaluation.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation.

Le jury dispose d'une grille d'observation.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.

Le jury dispose d'un guide d'entretien et de consignes relatives à la conduite de l'entretien.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le questionnement à partir de productions se déroule après l'entretien technique.

En amont de la session d'examen, le candidat réalise 4 livrables.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	5/28

Les 4 livrables sont déposés à l'organisateur une semaine avant le début de la session d'examen.

Les 4 livrables sont enregistrés sur un serveur ou un disque dur externe selon les moyens techniques du centre organisateur.

Le jury dispose d'un guide d'entretien et de consignes relatives à la conduite de l'entretien.

- Livrable 1 : Le teaser ou le film publicitaire est réalisé à partir d'instructions écrites remises au candidat. La production doit faire la promotion d'un produit (réel ou fictif) ou d'une entité organisationnelle (entreprise, groupe, institution, association).
- Livrable 2 : La bande annonce est réalisée à partir d'images d'un film (cinéma ou d'une série télévisée) et d'instructions écrites pour sa réalisation.
- Livrable 3 : Le candidat réalise une séquence compositing qui doit comporter des plans vidéo, des éléments graphiques, sonores, typographiques et d'animation 2D ou 3D. La séquence compositing est réalisée à l'aide d'un logiciel professionnel.
- Livrable 4 : Le candidat réalise tout d'abord le montage d'une séquence d'images à partir de plans qui présentent des différences colorimétriques. Il effectue ensuite un étalonnage primaire plan par plan à l'aide d'un logiciel professionnel. Le résultat de la séquence est présenté au jury sur un écran scindé (split screen) : d'un côté les plans originaux et de l'autre les plans corrigés.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat issu d'un parcours de validation des acquis et de l'expérience (VAE) se met en contact, en amont de la session de validation, avec le centre organisateur de la session d'examen pour prendre connaissance des logiciels professionnels mis en place pour les modalités de l'épreuve de certification de la session du titre professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	6/28

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer et effectuer le montage de productions courtes					
Configurer une station de montage	Les paramètres de la station de montage sont vérifiés et testés. Les périphériques sont vérifiés. Les périphériques et les espaces de stockage local ou en réseau sont configurés et adaptés au montage. Le progiciel et ses logiciels complémentaires sont configurés et adaptés au montage.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparer les médias d'un montage audiovisuel	Les médias sont importés et organisés de façon fonctionnelle. Les fichiers sont organisés en chutiers. Les fichiers sont compatibles pour une exploitation au montage. Les médias sont stockés de façon sécurisée.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter des sujets d'information courts	Le montage du portrait correspond aux attendus présentés dans la consigne. Les images ou les plans sélectionnés sont adaptés au sujet de montage et aux intentions narratives et esthétiques présentées dans la consigne. Les extraits d'interviews ou de témoignages sélectionnés sont adaptés au sujet de montage. Le délai de réalisation du montage est respecté. Les droits liés à la diffusion sont respectés.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Monter des produits courts à finalité commerciale	Le montage du sujet à finalité commerciale correspond aux instructions. Les éléments sonores sont adaptés au visuel. L'ajustement des plans et des raccords images valorisent le montage et le message. La préparation pour les phases suivantes de la post-production est assurée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	7/28

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Monter des programmes de fiction courts	Le montage correspond aux indications du réalisateur ou du commanditaire. Le montage traduit les intentions artistiques du réalisateur ou du commanditaire. Des solutions de narration sont proposées. Le choix de narration et le rythme sont adaptés.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Modifier et optimiser un montage	La modification de la structure narrative est adaptée aux attendus. Les défauts de l'image sont identifiés. Les corrections apportées valorisent l'image et le son. Les pistes sonores sont arrangées et le mixage des sons est réalisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre en œuvre des techniques avancées du montage					
Réaliser un étalonnage	Les corrections colorimétriques répondent aux attendus. Le rendu image visuel est conforme aux attendus. La préparation du transfert du montage est réalisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Concevoir et réaliser un compositing	Le résultat du compositing répond aux attendus de la commande ou de la demande d'intervention. Les interactions des éléments superposés sont paramétrées et animées de manière adaptée. La séquence de compositing est adaptée aux formats de diffusion.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage	Les pistes sonores du montage (multipistes) sont organisées avec cohérence pour faciliter le mixage. L'export pour le mixage respecte les normes techniques convenues. Le montage son répond au cahier des charges techniques ou aux indications du réalisateur ou du commanditaire.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet.					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	8/28

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Concevoir et réaliser un compositing
	Configurer une station de montage
	Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage
	Modifier et optimiser un montage
	Monter des produits courts à finalité commerciale
	Monter des programmes de fiction courts
	Monter des sujets d'information courts
	Préparer les médias d'un montage audiovisuel
	Réaliser un étalonnage
Apprendre en continu	Concevoir et réaliser un compositing
	Configurer une station de montage
	Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage
	Modifier et optimiser un montage
	Monter des produits courts à finalité commerciale
	Monter des programmes de fiction courts
	Monter des sujets d'information courts
	Préparer les médias d'un montage audiovisuel
	Réaliser un étalonnage

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MAV

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 05 h 40 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	9/28

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	10/28

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Monteur audiovisuel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	11/28

CCP

Préparer et effectuer le montage de productions courtes

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Configurer une station de montage Préparer les médias d'un montage audiovisuel Monter des sujets d'information courts Modifier et optimiser un montage	03 h 30 min	A partir d'une consigne écrite qui présente les instructions et les intentions narratives et esthétiques du sujet d'information court, le candidat réalise le montage d'un portrait. Le candidat vérifie les paramètres et les périphériques de la station de montage. Il importe et organise les rushes, les fichiers sonores et les éléments graphiques pour le montage du portrait.- Le candidat procède à un montage image et à un pré-mixage son. Il réalise l'habillage du sujet d'information court. Il enregistre le projet de montage et l'export vidéo (PAD) sur un serveur ou un disque dur externe. Durée des rushes mis à disposition du candidat : de 35 à 45 minutes maximum. Durée du sujet d'information court réalisé par le candidat : de 3 minutes 30 à 4 minutes maximum.

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	13/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Préparer les médias d'un montage audiovisuel Monter des sujets d'information courts Monter des produits courts à finalité commerciale Monter des programmes de fiction courts Modifier et optimiser un montage	00 h 30 min	Temps 1 : 10 minutes. <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat présente au jury le montage réalisé lors de la mise en situation professionnelle et ses choix techniques, narratifs et esthétiques. Temps 2 : 20 minutes. <ul style="list-style-type: none"> • A partir du visionnage de l'export vidéo (PAD) et de la timeline du projet de montage sur le sujet d'information court, le jury questionne le candidat. • Le jury questionne le candidat sur les compétences « Monter des produits courts à finalité commerciale » et « Monter des programmes de fiction courts ».
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Compte tenu de la nature et du volume des fichiers utilisés pour la mise en situation professionnelle, le centre organisateur doit faire la demande d'épreuves au minimum 3 mois avant la date de la session pour organiser le plateau technique conformément au référentiel d'évaluation.

Le jury observe le candidat tout au long de la mise en situation.
Le jury dispose d'une grille d'observation.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la mise en situation professionnelle.
Le jury dispose d'un guide d'entretien et de consignes relatives à la conduite de l'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer et effectuer le montage de productions courtes

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	14/28

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	15/28

CCP

Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Réaliser un étalonnage Concevoir et réaliser un compositing Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage	01 h 00 min	Projet 1 : <ul style="list-style-type: none">• 3 séquences compositing d'un montage sur une production courte.• Durée de chacune des séquences : de 20 secondes à 3 minutes maximum. Déroulé de la présentation du projet 1 : Temps 1 : 5 minutes maximum. <ul style="list-style-type: none">• Le candidat décrit au jury ses procédures de travail, ses choix techniques, esthétiques et narratifs pour les 3 projets de montage compositing. Temps 2 : 25 minutes maximum <ul style="list-style-type: none">• Le jury visionne, avec le candidat, le montage de chacune des séquences compositing et la timeline. Après chaque visionnage, le jury questionne le candidat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	17/28

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			<p>Projet 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etalonnage de 3 séquences montées. • Durée totale des 3 séquences : de 20' secondes à 3 minutes 30 maximum. • Chacune des séquences est composée de 8 plans minimum. <p>Déroulé de la présentation du projet 2 Temps 1 : 5 minutes maximum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat décrit au jury ses procédures de travail, ses choix d'étalonnage, esthétiques et narratifs. <p>Temps 2 : 25 minutes maximum. Le jury visionne, avec le candidat, le montage de chacune des séquences étalonnées et la timeline. Après chaque visionnage, le jury questionne le candidat.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser un étalonnage Concevoir et réaliser un compositing Effectuer un montage son multipistes et le préparer pour le mixage	00 h 30 min	Le jury questionne le candidat sur les compétences à évaluer.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

En amont de la session d'examen, le candidat se met en contact avec le centre organisateur pour prendre connaissance des moyens techniques, des matériels et des logiciels professionnels mis à disposition pour cette épreuve.

Le candidat enregistre les 6 séquences et l'export vidéo (PAD) sur un serveur ou un disque dur externe selon les moyens techniques du centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	18/28

Si le candidat présente des travaux personnels réalisés dans un contexte professionnel, il doit détenir les autorisations du détenteur des droits (droits d'auteur, droits d'exploitation) pour l'utilisation des productions dans le cadre de la session Certificat de compétences professionnelles.

- **Projet 1** : Les 3 séquences de compositing sont réalisées à l'aide d'un logiciel professionnel. Chacune des séquences doit comporter des plans vidéo, des éléments graphiques, sonores, typographiques et d'animation 2D ou 3D. Le son du montage est présenté en « multipistes » stéréo (16 pistes « son » préparées pour un export mixage).
- **Projet 2** : Les 3 séquences montées sont étalonnées à l'aide d'un logiciel professionnel. L'étalonnage doit comporter les corrections colorimétriques nécessaires entre les plans. Le candidat peut également appliquer des modifications primaires d'ordre esthétique. Le son du montage est présenté en « multipistes » stéréo (16 pistes « son » préparées pour un export mixage).

Le jury dispose d'un guide d'entretien et de consignes relatives à la conduite de l'entretien.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule après la présentation du projet réalisé en amont de la session.
Le jury dispose d'un guide d'entretien et de consignes relatives à la conduite de l'entretien.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent tout au long de l'épreuve.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	19/28

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	20/28

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Monteur audiovisuel

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une salle équipée d'un poste de montage et d'un écran 32 pouces ou de 2 écrans de 24 pouces calibré par candidat (ou une cellule de montage isolée). Dans le cas de figure d'une salle commune : un casque audio fermé par candidat. Si l'organisateur dispose d'un serveur média : tous les postes sont connectés au serveur. Si l'organisateur ne dispose pas d'un serveur média : chaque poste est équipé d'un disque dur externe.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La salle permet de réduire la luminosité générale et est organisée de façon à réduire les reflets parasites sur les écrans. Elle est néanmoins suffisamment éclairée pour permettre l'observation du (des) candidat(s) par le jury et la circulation des personnes en toute sécurité.
Entretien technique	Une salle permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle est équipée d'une table et de chaises ainsi que d'une station de montage qui comprend : <ul style="list-style-type: none">• 2 enceintes de monitoring.• 1 moniteur professionnel d'étalonnage.• Les logiciels professionnels de post-production utilisés pendant la mise en situation professionnelle permettant d'accéder au projet de montage et de visionner le projet de montage.• 1 connexion au serveur média ou un disque dur externe.	La salle doit garantir la confidentialité des échanges.
Questionnement à partir de productions	Une salle permettant d'accueillir 3 personnes au minimum. La salle est équipée d'une table et de chaises ainsi que d'une station de montage qui comprend : <ul style="list-style-type: none">• 2 enceintes de monitoring,• 1 moniteur professionnel d'étalonnage,• Les logiciels professionnels de post-production permettant d'accéder au projet de montage et de visionner le projet de montage,• 1 connexion au serveur média ou un disque dur externe.	La salle permet de réduire la luminosité générale et est organisée de façon à réduire les reflets parasites sur les écrans. La salle doit garantir la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	21/28

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Ordinateur avec un système d'exploitation adapté au montage professionnel (Full HD) et d'un écran 32 pouces ou de 2 écrans de 24 pouces calibrés.	4	Le poste de travail désigne le poste de montage. Le poste de travail est utilisé dans la mise en situation professionnelle.
	1	La station de montage est un ordinateur avec un système d'exploitation et des logiciels adaptés au montage professionnel 4K, au compositing, à l'étalonnage et au traitement sonore. Elle est équipée de : <ul style="list-style-type: none">• Un processeur (i7 min), RAM (16Go min), cartes graphiques (2Go min)• Un moniteur professionnel de référence calibré avec une connectique HDMI ou SDI Dalle IPS• Une carte d'acquisition vidéo• Deux enceintes monitoring	4	La station de montage est utilisée dans l'entretien technique et les questionnements à partir de productions.
Équipements	1	Casque audio fermé.	4	Si cellule de montage isolée : 2 enceintes monitoring.
	1	Disque dur externe.	1	Dans le cas où il n'y a pas de serveur de stockage.
Autres	1	Accès internet.	16	Sans objet
	1	Logiciel professionnel d'étalonnage.	4	version minimale N-2
	1	Logiciel professionnel d'édition.	4	Version minimale n-2
	1	Logiciel professionnel de compositing.	4	version minimale N-2

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	22/28

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Monteur audiovisuel est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Monteur / monteuse audiovisuel Arrêté du 04/12/2016		Monteur audiovisuel Arrêté du 20/02/2024	
CCP	Préparer et effectuer le montage de différents produits courts	CCP	Préparer et effectuer le montage de productions courtes
CCP	Mettre en oeuvre des techniques avancées du montage	CCP	Mettre en œuvre des techniques avancées du montage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	23/28

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MAV	RE	TP-01236	05	24/02/2024	12/03/2024	25/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

